Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC



MIGRATION ET DÉPLACEMENTS FORCÉS : CADRE PROGRAMMATIQUE 2025–2028

Contexte

La migration fait partie de l'histoire de l'humanité. De tout temps, les populations se sont déplacées lorsqu'elles étaient confrontées à des défis d'ordre économique, social, politique, sécuritaire ou environnemental. À l'heure actuelle, 304 millions de personnes sont des migrants internationaux et 60 % d'entre elles sont des travailleurs migrants. S'ils apportent force de travail et compétences, ils sont aussi à l'origine d'envois de fonds et d'investissements à la fois dans leur pays d'origine et dans leur pays d'accueil. En 2024, le volume des envois de fonds à destination de pays à revenu faible et intermédiaire a atteint 685 milliards de dollars américains, un montant supérieur à celui des investissements directs étrangers et de l'aide publique au développement. Les risques d'exploitation, de discrimination et de xénophobie sont cependant très marqués au sein de la population des travailleurs migrants ; les femmes employées dans les secteurs offrant des bas salaires sont particulièrement touchées.

Si les migrants ont représenté moins de 4 % de la population globale pendant des décennies, le nombre de personnes déplacées de force a considérablement augmenté pour atteindre plus de 120 millions en 2024, dont 75 millions au sein de leur propre pays. Ces femmes, ces hommes et ces enfants déplacés sont confrontés à des conditions de vie difficiles, à des défis socio-économiques et à des violations de leurs droits. De plus, les pays à faible et moyen revenu, qui accueillent 75 % des réfugiés, font face à de multiples défis.

Les engagements pris dans le cadre de l'Agenda 2030 exigent des efforts redoublés. Des solutions durables – qui visent à une meilleure intégration socio-économique des personnes migrantes et déplacées et s'inscrivent dans une approche de la migration fondée sur les droits – sont essentielles pour que la migration contribue positivement au développement durable.

La Suisse joue un rôle de premier plan dans la gouvernance globale de la migration, en tant que membre fondateur du Forum mondial sur la migration et le développement et pays pionnier dans le domaine de la recherche de solutions durables aux déplacements internes et aux déplacements liés aux catastrophes naturelles. La migration est une priorité de la stratégie de coopération internationale (CI) 2025–2028 de la Suisse, avec pour objectifs de créer les conditions d'une migration sûre et régulière, d'améliorer l'intégration et la protection, et de renforcer la contribution de la migration au développement. La stratégie CI contribue à la mise en œuvre de la politique migratoire extérieure et reflète les intérêts de la Suisse : il s'agit de faire de la migration de main-d'œuvre et des conditions de travail décentes un moteur de croissance inclusive, tout en protégeant les personnes en situation de mobilité et en renforçant la stabilité dans les régions d'accueil. En tant que petit pays doté d'une économie fortement mondialisée, la Suisse s'engage en faveur d'un système de gouvernance des migrations qui atténue les risques liés aux parcours migratoires dangereux et aux déplacements forcés, tout en maximisant les avantages de la migration régulière.

La DDC et sa section Migration et déplacements forcés œuvrent en faveur de la protection des droits des migrants et valorisent leur contribution au développement. La section poursuit une approche à long terme et multipartite. Elle mobilise les acteurs locaux, favorise la collaboration transnationale et promeut l'innovation afin d'influencer l'élaboration des normes et des politiques aux niveaux régional et mondial.

Résultats et enseignements 2021–24

La Suisse a contribué à rendre la migration de main-d'œuvre plus sûre le long des principaux corridors en Asie, en Afrique et vers le Moyen-Orient : plus de 186 000 migrants ont bénéficié de services d'appui à une migration en toute sécurité, notamment à travers une assistance juridique, et 82 000 ont trouvé de meilleurs emplois. Les dialogues régionaux en Asie et en Afrique ont été renforcés sur des questions clés telles que le recrutement éthique, le stress thermique, les retenues de salaire abusives et la protection sociale, ce qui a permis aux pays d'origine de jouer un rôle plus cohérent et plus affirmé dans les dialogues interrégionaux sur la migration de main-d'œuvre. Le dialogue de Doha sur la mobilité de la main-d'œuvre, lancé en mai 2024 par l'Union africaine et le Qatar en vue de promouvoir la gouvernance de la mobilité de la main-d'œuvre entre l'Afrique et le Golfe, a constitué une avancée majeure, impulsée par des interventions bénéficiant du soutien de la Suisse. Les partenariats avec les communautés économiques régionales africaines ont permis d'harmoniser les politiques de migration de main d'œuvre, favorisant ainsi une mobilité plus sûre à travers le continent. La Suisse a également soutenu l'intégration de normes de recrutement éthique dans les codes de conduite des entreprises à l'échelle internationale.

Dans des contextes de migration mixte, des partenariats avec des villes ont permis à 80 000 migrants et personnes déplacées d'accéder à des services de base inclusifs et de bénéficier d'opportunités socio-économiques. Des initiatives ont soutenu les acteurs municipaux dans le développement de communautés inclusives et permis de mieux faire entendre la voix des acteurs locaux dans les forums mondiaux, notamment le Forum mondial sur les réfugiés. La Suisse a joué un rôle clé dans les discussions au niveau international sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et a soutenu la création du Fonds pour les solutions au déplacement interne, accélérant ainsi la mise en œuvre de stratégies nationales grâce à un financement dédié.

Quelque 659 000 migrants ont eu accès à des services de transfert d'argent numériques, renforçant ainsi leur contribution économique et l'inclusion et la sécurité financières. Des start-ups et des entreprises de la fintech ont développé des solutions innovantes et facilement reproductibles pour des transactions transfrontalières abordables.

Dans le cadre de son engagement, la Suisse est restée attentive aux problématiques émergentes : elle a contribué à inscrire la mobilité humaine induite par le changement climatique à l'ordre du jour de l'agenda politique. Le Protocole de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) sur la libre circulation des personnes, adopté en 2021, a reconnu le caractère essentiel de la libre circulation pour la résilience climatique.

À l'avenir, la coopération internationale restera cruciale. Les dialogues régionaux et mondiaux impliquant les gouvernements, les villes, la société civile et le secteur privé doivent continuer à façonner les politiques migratoires et à élaborer des solutions abordables contribuant au développement durable. Il sera également essentiel que ces dialogues et politiques à venir s'inspirent des expériences vécues par les migrants et reposent sur des données probantes sensibles au genre et fondées sur les droits humains.

Priorités 2025–28

Stratégie pour 2025–2028

La section Migration et déplacements forcés continuera à promouvoir une approche globale et inclusive de la migration et à accorder une attention particulière aux migrants en situation de vulnérabilité. L'engagement de la Suisse vise des résultats dans trois domaines interdépendants :

Prospérité

Les bénéfices socio-économiques de la migration sont mis à profit au service du développement durable, la contribution que les migrants peuvent apporter dans des conditions sûres, équitables et dignes étant reconnue. Garantir une migration de main-d'œuvre sûre et un travail décent demeure indispensable pour assurer des revenus durables et une croissance inclusive le long des couloirs de migration. Une amélioration de l'inclusion financière et des systèmes de transferts de fonds renforce la résilience des migrants et de leurs familles dans les pays à faible et moyen revenu. Dans les contextes de déplacement, des investissements dans des solutions socio-économiques innovantes et inclusives sont réalisés pour les communautés déplacées et d'accueil ; ils impliquent notamment l'engagement du secteur privé.

Droits

La prospérité passe par le respect des droits. La section Migration et déplacements forcés œuvre en faveur de politiques et de pratiques migratoires fondées sur les droits humains et qui tiennent compte de la dimension de genre. Elle vise à réduire les risques de protection, tels que l'exploitation et les abus, le long des parcours migratoires. L'accès à la justice et le renforcement du pouvoir d'agir des migrants contribuent à une meilleure protection de leurs droits. Les solutions durables pour les personnes déplacées de force, y compris les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, visent à préserver leurs droits et à garantir leur autonomie. Les villes qui sont amenées à voir leur croissance stimulée par différents mouvements de population bénéficieront d'un soutien pour intégrer les nouveaux résidents et favoriser la cohésion sociale. Une attention particulière sera accordée à leur préparation et à leur réponse à la migration induite par le changement climatique.

Gouvernance

La section Migration et déplacements forcés renforce la gouvernance pour que la migration de main-d'œuvre réponde aux besoins du marché tout en garantissant le respect des droits et en assurant des conditions de travail décentes. La réduction des asymétries de pouvoir entre les pays d'origine et les pays de destination est essentielle pour garantir un traitement équitable et exploiter le potentiel de développement qu'offrent les voies de migration régulière. Les investissements viseront à mettre en place des cadres de gouvernance solides, notamment en ce qui concerne la migration induite par le changement climatique, et à favoriser une réponse concertée entre les acteurs œuvrant dans les domaines de l'humanitaire, du développement et de la paix en vue d'apporter des solutions de protection inclusives et durables aux communautés déplacées et aux communautés d'accueil, et de prévenir les situations prolongées de déplacement.

Partenaires

Par ses programmes, la section Migration et déplacements forcés intervient aux niveaux régional (Corne de l'Afrique, Afrique de l'Ouest, Moyen-Orient, Asie du Sud et Asie centrale) et mondial, complétant et renforçant ainsi les engagements bilatéraux de la Suisse. Elle coordonne étroitement ses activités avec les représentations et bureaux de coopération suisses dans les régions ciblées.

Pour atteindre ses objectifs, la section Migration et déplacements forcés favorise les approches multipartites et travaille avec des partenaires variés : agences de l'ONU (OIT, OIM, HCR, HCDH, FENU)[1], communautés et institutions économiques régionales (IGAD, CEDEAO, CAE, Union africaine, Conseil de coopération du Golfe)[2], villes (par l'intermédiaire du programme Cities Alliance et du Conseil des maires

1 Organisation international du Travail (OIT), Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Le Fonds d'équipement des Nations unies (FENU)

2 L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE)



Grâce au soutien de la DDC et de ses partenaires, une femme qui avait fui le conflit a pu acheter un terrain et construire une maison pour sa famille en République centrafricaine. © UNHCR, Fidélia Bohissou

sur les migrations [Mayors Migration Council, MMC]), organisations de la société civile et secteur privé.

Conformément à la stratégie de coopération internationale 2025-2028, un accent particulier est mis sur l'encouragement de l'action menée localement, en soutenant les initiatives portées par les migrants et en collaborant avec les villes et les diasporas. L'engagement avec le secteur privé est maintenu en vue de développer des solutions innovantes et évolutives (outils numériques pour l'inclusion financière des migrants, initiatives d'entrepreneuriat à impact social, investissements axés sur les réfugiés).

Au niveau national, la section coopère avec toutes les unités concernées au sein du DFAE et avec tous les offices fédéraux impliqués. Elle joue un rôle actif, en étroite collaboration avec le Secrétariat d'État aux migrations, pour favoriser la coordination et la cohérence des engagements pris par la Suisse en matière de migration, en représentant la DDC et son mandat au sein de la structure interdépartementale pour la coopération internationale en matière de migration.

À la DDC, la section Migration et déplacements forcés est responsable de l'ancrage institutionnel de la migration en tant que thème prioritaire de la coopération internationale. Elle élabore des directives stratégiques et des politiques internes, fournit des conseils thématiques et propose des formes d'apprentissage entre pairs et intersectorielles au personnel de la DDC par le biais d'un réseau dédié.

Cadre programmatique 2025–28

Budget : 96 millions CHF
(sous réserve de l'approbation du Parlement)

Répartition des partenaires de la section Migration et déplacements forcé

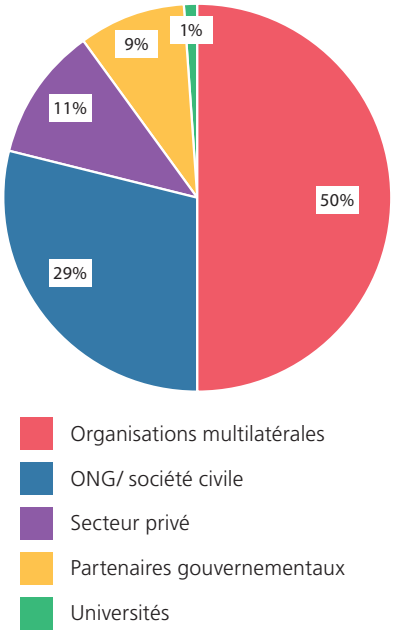

Priorités thématiques

Prospérité



Les migrants et les personnes déplacées de force sont un moteur de la prospérité socio-économique et du développement durable dans leur pays d'origine et dans les pays d'accueil.

Droits



Les migrants et les personnes déplacées de force jouissent pleinement de leurs droits et sont intégrés et actifs au sein de la société.

Gouvernance



Des cadres de gouvernance efficaces et fondés sur des données probantes placent la protection, le bien-être et l'autonomie des migrants et des personnes déplacées de force au cœur des préoccupations.

Grâce au programme de bourses Amahoro, soutenu par la DDC et d'autres partenaires, des entrepreneurs ougandais transforment des tiges de bananier mises au rebut en sacs réutilisables et résistants, créant ainsi des emplois tout en réduisant les déchets plastiques. ©Amahoro Coalition

Impressum

Publié par :
Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction du développement et de la coopération DDC
www.deza.admin.ch

Mise en page :
Mark Manion, Commusication Arts

Légendes et crédits des photos sous les images, à l'exception de :
Couverture
Des fruits frais exposés sur un marché de Borama, en Somalie, où les petits commerçants contribuent aux systèmes alimentaires locaux. © Cities Alliance

Contact :
Direction du développement et de la coopération DDC
Coopération thématique
Section Migration et déplacements forcés
Eichenweg 5
3003 Berne
smfd@eda.admin.ch

Berne, 2026 © DFAE/DDC